



## Universités & Territoires



sommaire n° 77 - 19/05/2011 - Spécial Colloque AVUF à Roanne

**2** Séance d'ouverture : créer des liens. **3/4** Exposés introductifs de Daniel Filâtre et Michel Lussault. **5** Débat réunissant les signataires de la convention-cadre entre l'AVUF, l'AMGVF, la FMVM et la CPU. **6/7** Dans la ville. **8/9** Confiance. **10/11** Partager les initiatives. **12** Synthèse des trois ateliers. **13/14** Le campus du futur. **15** L'Université Queen Margaret d'Edimbourg. **16** Quelques conclusions par Jérôme Aust, chercheur, et Christian Avocat, Président de Grand Roanne Agglomération.

# Coopérations

par Hélène Mandroux, Présidente de l'AVUF



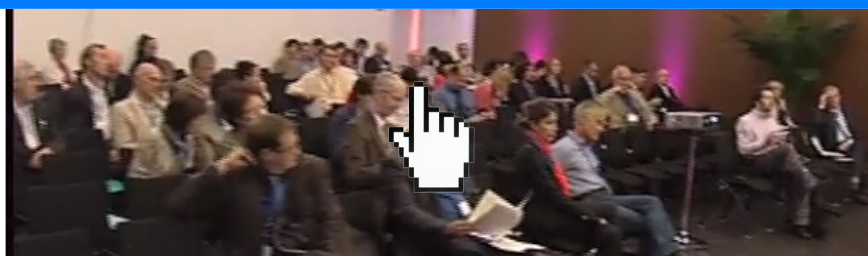
Je souhaite tout d'abord remercier l'ensemble des acteurs, des partenaires et des organisateurs, et tout particulièrement Grand Roanne Agglomération et la ville de Roanne, qui ont très largement contribué à la réussite de notre initiative : échanger sur les coopérations entre universités et collectivités locales.

La lecture de la synthèse de ces échanges ne fait que conforter ce que nous pensons à l'AVUF : l'enseignement supérieur est une source de dynamiques pour les territoires sur lesquels il est implanté. Et avoir organisé ce rendez-vous dans l'agglomération roannaise n'est pas anodin, comme l'a rappelé Christian Avocat, Président de Grand Roanne Agglomération : « l'enseignement supérieur est un levier ». Pour lui, comme pour l'ensemble des membres de l'AVUF, c'est une richesse inestimable.

Si développer des formations d'excellence et proposer des conditions de vie optimales aux étudiants est une certitude, le fait que chaque territoire possède sa propre réalité et son contexte en est une autre. Et une initiative développée ici n'est pas forcément transposable là-bas. « *Personne n'a la bonne recette, a expliqué Michel Lussault, le Président du PRES Lyon Université. Chaque région a sa propre réponse. Il faut l'admettre, c'est une évidence.* » Sans vouloir reproduire à l'identique, certaines innovations méritent d'être valorisées et doivent être sources d'inspiration. C'est précisément la raison pour laquelle nous souhaitons multiplier ce type de rencontres, pour se parler, échanger et créer ensemble des espaces de coopération. Car enseignement supérieur et collectivités locales partagent le même intérêt : la réussite des étudiants. C'est un facteur d'attractivité, aussi bien pour le territoire que pour les formations elles-mêmes.

Je vous souhaite une excellente lecture. ■

Regardez la vidéo du colloque sur  
[www.agglo-grandroanne.fr](http://www.agglo-grandroanne.fr) rubrique étudiant



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi [philippe@campinchi.com](mailto:philippe@campinchi.com) - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur [www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr) • Création graphique : PCC [stocker@crouitch.com](mailto:stocker@crouitch.com) • Rédaction : PCC, François Perrin, Mala Goodridge. [redaction@sarlpcc.com](mailto:redaction@sarlpcc.com) • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - PCC • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Renaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



Rhône-Alpes Région



L'université est une chance. Saisissons-la



# Créer des liens

A Roanne comme ailleurs, la présence de l'enseignement supérieur est un atout considérable du développement territorial. Pour les agglomérations de taille moyenne, la vie étudiante constitue un facteur d'attractivité d'autant plus important. Mais offrir des conditions d'accueil optimales, qui participent à la réussite des étudiants, passe par la concertation et un dialogue permanent entre acteurs. La Région Rhône-Alpes a ainsi créé une Agence régionale de développement et d'innovation, pour faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde économique.

## Introduction

### Quelles coopérations ?

**A proximité de Lyon, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand, Roanne accueille différentes composantes de l'enseignement supérieur. Pour Christian Avocat, Président de Grand Roanne Agglomération, cette présence est un « levier de développement ». Elle s'inscrit dans un schéma régional.**

« C'est un honneur et un grand bonheur d'accueillir l'AVUF. C'est une reconnaissance de la volonté de développement des formations pour nos jeunes, explique Christian Avocat. Ici, comme ailleurs, nous avons vu l'enseignement évoluer. C'est de cela dont nous allons parler. Quels sont les espaces ? Quelle est la volonté politique ? La création d'un site universitaire est un élément de développement urbain et de développement de la formation. C'est aussi une vie étudiante qui n'existait pas avant son implantation. L'enseignement supérieur apparaît comme un levier de développement économique. C'est un vrai plaisir que d'échanger sur ces thèmes que nous connaissons bien dans nos espaces respectifs, et de faire des retours d'expériences. »

#### EGALITE DES CHANCES

« Nous prenons en compte les villes moyennes

dans cette ensemble 'dominé' par Lyon et Grenoble, poursuit Marie-Hélène Riamon, conseillère régionale de Rhône-Alpes, qui compte 234 000 étudiants. Cela s'inscrit dans un schéma régional, dont le nouveau a été adopté en février, jusqu'en 2014. Nous concevons l'Université de demain comme fédératrice. Nous pensons que la dimension régionale est la bonne pour se développer en France et en Europe (...). Lors du mandat précédent de la Région, nous avons consacré 720 millions d'euros à l'enseignement supérieur et la recherche, alors que cette mission ne relève pas de la Région. Nous avons créé un outil original : l'Agence régionale de développement et d'innovation, qui fait le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde économique. Le paysage a considérablement bougé, avec de nombreuses initiatives de l'Etat. Pour ce mandat, nous consacrons 110 millions d'euros chaque année à l'enseignement supérieur et la recherche, soit 5,5 % du budget. »

« Ce qui compte avant tout, c'est la réussite des étudiants. La qualité de la vie étudiante est l'un de nos objectifs, conclut Marie-Hélène Riamon, qui remarque que les antennes universitaires de villes moyennes accueillent plus d'étudiants boursiers que la moyenne : « Nous jouons là sur l'égalité des chances. » ■

## Roanne

« Roanne est une ville où il fait bon d'étudier », lance Johan Tamain, vice-Président de Grand Roanne Agglomération, chargé de l'enseignement supérieur.

Le campus roannais compte aujourd'hui 2 200 étudiants. Situé en plein coeur de la ville, il regroupe le Centre Universitaire Roannais (CUR), l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), la Bibliothèque universitaire et l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Les autres formations universitaires se trouvent au Technopôle Diderot, lui aussi en centre-ville.

Avec cinq départements d'IUT, tertiaires et industriels, complétés par des licences professionnelles, trois filières universitaires classiques menant jusqu'à la licence et au Master, deux spécialités d'écoles d'ingénieurs, une école d'infirmière et de nombreux BTS, Roanne offre un large éventail de formations supérieures.

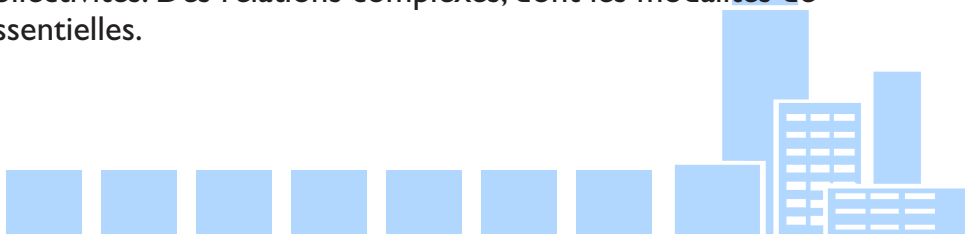
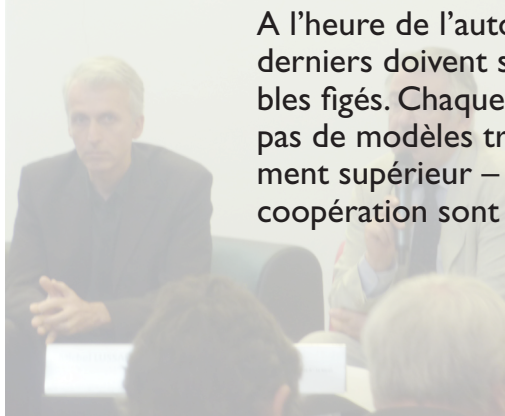
Info+

<http://www.agglo-grandroanne.fr>



# (Se) réinventer

A l'heure de l'autonomie, les universités doivent réinventer leurs territoires. Ces derniers doivent s'envisager comme des systèmes et non pas comme des ensembles figés. Chaque région possède sa propre réalité et ses spécificités : il n'existe pas de modèles transposables de gouvernance régissant les rapports enseignement supérieur – collectivités. Des relations complexes, dont les modalités de coopération sont essentielles.



## Compte-rendu

### Le rapport au territoire



**Michel Lussault** (à gauche) est, depuis novembre 2008, Président du PRES université de Lyon (4 universités et 14 grandes écoles, instituts, écoles d'ingénieurs et de management de Lyon et Saint-Etienne). Géographe, spécialiste des études urbaines et de géographie théorique, il a été vice-Président de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) de 2006 à 2008. Il mène également une activité de conseil en planification urbaine auprès des collectivités locales françaises.

**Daniel Filâtre** (à droite) est professeur de sociologie et Président de l'université Toulouse II Le Mirail depuis 2006. Président de la commission pédagogie et formation de la CPU, il est membre du Conseil scientifique du Réseau de recherche sur l'enseignement supérieur (Resup).

**Les différences entre territoires peuvent se transformer en complémentarités. D'où la nécessité de posséder différents niveaux de lecture, qui permettent de coordonner des dynamiques, bien qu'« il n'existe pas d'échelle pertinente ».**

Daniel Filâtre, Président de l'université Toulouse II, précise que la question du territoire, - « *un problème pour l'Université* » à l'heure de l'autonomie -, se pose d'abord en termes de dynamiques, donc de « territorialité ». Car « *la territorialité fait le territoire* ». Il ajoute qu'il faut plutôt parler « *d'enseignement supérieur* » que « *d'Université* », précisant que « *seul un jeune sur deux accède à une licence universitaire* ».

#### CONSTRUIRE LES INTERDÉPENDANCES

« *Le territoire est marqué par la différenciation* », selon Daniel Filâtre qui rappelle que la région parisienne concentre un quart des étudiants français. « *Il ne faut pas l'envisager dans une logique bilatérale. Il faut le considérer comme un système avec une approche dynamique* ». Cela implique des « *politiques différenciées selon les singularités* ». Selon le Président de l'université Toulouse II, « *il faut renforcer les liens entre les territoires centraux et les autres, construire les interdépendances* ». Cela nécessite « *d'accepter que les dynamiques soient mises en perspective au niveau régional et plus : échanger (...). Apprendre à travailler ensemble pour être capables de faire bloc et accepter ce rôle. Il faut construire une coordination, passer de logiques verticales à des logiques combinées d'apprentissage.* »

#### LE TERRITOIRE ACTEUR

« *On doit rapprocher nos visions et nos incompatibilités, définir ensemble des référentiels et accepter les mises en réseau* », poursuit Daniel Filâtre, qui souhaite que le territoire devienne « *acteur* ». « *Ici, nous avons convoqué l'ensemble des acteurs du territoire. J'en suis très heureux et cela faisait 20 ans que je le souhaitais (...). C'est un défi politique et nous devons traduire cette consubstantialité en agissant de manière systémique et collective. Coopérer n'est pas conspirer. Ce sont les modalités de la coopération qui sont importantes. Nous devons nous intégrer tous ensemble dans une intention de développement.* »

suite page 4



Pour Michel Lussault, Président du PRES Université de Lyon, « l'enseignement supérieur est confronté de plain-pied à l'achèvement de l'urbanisation en France », où « 97 % de la population est urbanisée ». « Cela impacte le territoire en complexifiant les enjeux », d'autant que les « dispositifs territoriaux sont complexes ». Il estime que « la Région Rhône-Alpes est l'une des régions qui a le mieux compris, et le plus tôt, cette dynamique ».

### **RICHESSES OU CONTRAINTES ?**

Pour Daniel Filâtre, la période 1985-1991 constitue la deuxième vague d'accès à l'enseignement supérieur, avec le plan Université 2000.

« C'est le début de l'intérêt partagé » entre les collectivités territoriales et l'Etat. Puis les années 90, une « époque de développement » régie par une « logique d'agglomération », virent l'apparition d'une « nouvelle réflexion plus globale sur le territoire et l'enseignement supérieur ». Des années marquées par une baisse des effectifs et des restructurations. « Depuis 2000, il y a une nouvelle donne : la concurrence. C'est un nouveau rapport au territoire qui devient un principe d'organisation. » Il faut avoir « une lecture prudente du territoire, car la relation fait problème. Le territoire est une richesse et un effet différentiel. Il est une richesse pour le monde universitaire ». Et

le Président de l'université Toulouse II d'expliquer que pour « l'Université, il relève d'une alchimie », envisagé notamment comme « un système de contraintes ». D'autant que « si tous les élèves de seconde, comme le stipule le Traité de Lisbonne, sont amenés à obtenir un diplôme d'enseignement supérieur, cela constitue un continuum avec un impact sur le territoire. »

### **QUELLE ÉCHELLE ?**

« Il n'y a pas de plus grand enjeu pour l'enseignement supérieur que son rapport au territoire, à la territorialité, estime Michel Lussault. Ceux qui pensent qu'il faut simplifier se trompent. Il faut admettre la complexité », car « il n'existe pas d'échelle pertinente ». Il distingue 5 niveaux : intra-métropolitain (« plus les échelles sont petites et plus les conditions de vie ont été pensées »), urbain (« niveau d'action, organisationnel », « pourquoi les lycées n'intègrent-ils pas les PRES ? »), régional (« mise en réseau et coordination », « bon niveau de pertinence et de choix stratégique », « il faut des moyens d'arbitrage »), étatique (« l'Etat doit être un socle de régulation des politiques ») et européen (« ce niveau doit jouer et est trop souvent absent des débats »).

Pour le Président du PRES université de Lyon, « personne n'a la bonne recette. Chaque région a sa propre réponse. Il faut admettre cette évidence. » ■

**« Il faut apprendre à travailler ensemble pour être capables de faire bloc et construire une coordination, de passer de logiques verticales à des logiques combinées d'apprentissage. »**

Daniel Filâtre

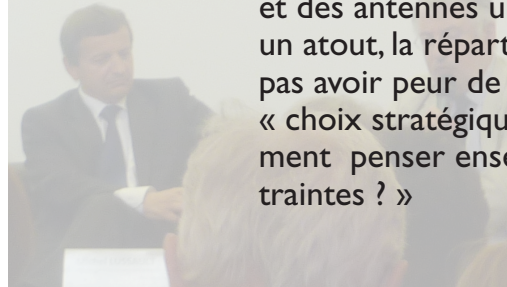
**« Il n'y a pas de plus grand enjeu pour l'enseignement supérieur que son rapport au territoire, à la territorialité. »**

Michel Lussault



# Stratégies convergentes

Ce premier débat réunissait les signataires de la convention-cadre signée à l'automne dernier entre les associations d'élus (AVUF, AMGVF et FMVM) et la CPU. Petites, moyennes et grandes villes se réjouissent d'accueillir des universités et des antennes universitaires. Si proposer une offre étoffée de formations est un atout, la répartition des disciplines doit répondre à une logique, et il ne faut pas avoir peur de se confronter à une « logique d'excellence ». Cela impose des « choix stratégiques » qui ne peuvent résulter que d'une coopération. « Comment penser ensemble ce développement, en conjuguant les enjeux et les contraintes ? »



## Compte-rendu

### Renforcer l'attractivité

« Au sein de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), nous voulions l'autonomie pour la capacité à s'engager », explique Daniel Filâtre, Président de l'université Toulouse II. Cela pour créer un « écosystème d'innovation » et des « formes différenciées d'ancrage territorial ». « La force de la CPU est d'être une communauté malgré nos différences. Comment développer l'attractivité au-delà des collectivités ? Rapprocher nos stratégies est devenu indispensable (...). A côté de la complexité, nous ne parlons pas de la même manière. Une université ne peut pas se développer sans un travail de coopération avec les acteurs territoriaux. »

#### CO-RESPONSABILISATION

Pour Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne et Président de la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM), « les villes moyennes ont des problèmes en commun. Il existe une spécificité (...). Il y a une co-responsabilisation croissante des acteurs de l'enseignement supérieur. » Mais « l'Université pose problème au territoire, selon des modalités différentes. La problématique des villes moyennes est de rassembler une population jeune plus nombreuse et de manière plus durable. L'enseignement supérieur dans ces villes participe plus à la démocratisation de l'enseignement supérieur » ; les étudiants boursiers, surreprésentés, y réussissent mieux : « Les résultats sont meilleurs, en raison de conditions de vie plus favorables », notamment en ce

qui concerne le logement. « Il y a un phénomène de métropolisation qu'il faut contrôler », conclut Bruno Bourg-Broc.

#### « FAIRE ENSEMBLE »

Maurice Vincent, Maire de Saint-Etienne et Président de la commission Education de l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), explique qu'« il y a beaucoup de choses à faire ensemble. La vie étudiante est une interrogation ancienne pour les Maires des grandes villes. Cette vie étudiante implique directement les municipalités (...). La dimension urbaine s'affirme de plus en plus et les collectivités ont été sollicitées financièrement. » Pour illustrer cette interpénétration collectivités-enseignement supérieur, Maurice Vincent indique que « parmi les Maires adjoints, la présence de personnes issues de l'enseignement supérieur se développe ». Il en appelle à l'accroissement de « la perception des enjeux de l'enseignement supérieur », tout « en s'interrogeant pour le futur. Ces questions sont de grande importance. Elles induisent une exigence de solidarité. »

« L'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) s'est construite avec l'idée de prendre en compte toutes les formes de l'enseignement supérieur, indique Alain Tanton, Président de l'agglomération Bourges Plus et premier vice-Président de l'AVUF. La volonté de regrouper les collectivités qui font de l'enseignement supérieur est un facteur de développement. Il faut adapter les systèmes à chaque réalité locale, d'où l'intérêt de se regrouper et de faire des retours d'expériences (...) Aujourd'hui, la situation est plus inconfortable, car

les acteurs à réunir sont plus nombreux. Il faut partager une véritable vision du territoire, et cela enrichit tout le monde (...). Cela pose des problèmes d'urbanisme (transport, logement, sport, restauration...).

#### OFFRES CONCERTÉES

Pour Alain Tanton, « les responsables territoriaux sont au cœur des responsabilités. Mais sommes-nous capables de réfléchir au niveau du contenu des formations ? Nous sommes au-delà de la construction d'un restaurant universitaire en commun... A Bourges, nous avons réfléchi ensemble à quelles offres de formations nous souhaitons développer. » Car « l'ancrage économique d'une formation est important », souligne Bruno Bourg-Broc, qui évoque par ailleurs « le tropisme des professeurs de l'enseignement supérieur à rester et travailler dans des grandes villes. »

« Il y a eu plusieurs ruptures, selon Daniel Filâtre. Le développement des centres universitaires ne va pas de soi. Comment partageons-nous les contraintes ? Il ne peut y avoir d'Université qui ignore son territoire. Comment penser ensemble ce développement (...) ? Il faut expérimenter, en conjuguant les enjeux et les contraintes. Ni l'Etat, ni les Présidents d'Université ne décident. »

Maurice Vincent souhaite enfin des « échanges entre laboratoires, universités et collectivités », avec des « élus conscients qu'ils ne peuvent pas revendiquer l'excellence dans toutes les disciplines. Il faut faire des choix stratégiques. » ■

# Dans la ville

Il n'existe pas de modèle unique d'insertion urbaine de l'Université. La réponse est différente suivant la ville et les contextes locaux. Selon Pierre Fabre, du Syndicat Mixte de l'enseignement supérieur de Castres-Mazamet, « il faut imaginer une mutualisation et le partage d'équipements. Ces réflexions doivent être intégrées à la politique de la ville. » Comment, alors, l'Université s'inscrit-elle comme un élément de recomposition de la ville ?

## Compte-rendu Destins liés

« Mettre en place une réelle politique, ça ne peut être que le résultat d'un dialogue concerté, avec aussi les acteurs économiques et sociaux, explique Pierre Fabre. Les solutions clé en main n'existent pas. » « En quoi l'Université représente-t-elle un élément de la ville ? Qu'est-ce que cela implique ? Quelles en sont les incidences ? » C'est par ces interrogations que Joël Herbach, Directeur de l'urbanisme de la ville de Vichy, a ouvert ce premier atelier sur l'insertion urbaine des universités.

### SE PARLER

« Il y a une unanimité totale pour considérer que l'Université est un élément de développement territorial, souligne Jean-François Arrue, qui préside les débats. Il faut que l'on se parle, c'est une évidence et l'on part de très loin ». Selon le vice-Président de Grand Lyon et de l'AVUF, les universités se divisent généralement entre des bâtiments historiques en centre-ville, « inadaptés à la recherche et l'enseignement supérieur » et de grands campus en périphérie dont « on s'aperçoit qu'ils ne fonctionnent pas, coupés de la ville, de la vie culturelle et qui posent des problèmes de transports ». Pour M. Arrue, « on ne peut pas développer un territoire sans développer son Université ». Cette dernière est devenue « un marché à part entière. Comment faire pour que la population universitaire puisse travailler dans des conditions optimales et que le territoire en bénéficie ? »

### MUTUALISATIONS

Pour Jean-Claude Faugeras, « l'Université ne peut fonctionner qu'en lien avec le territoire ». Le vice-Président chargé du patrimoine à l'université Blaise Pascal s'appuie sur l'exemple de Clermont-Ferrand : l'agglomération accueille 30 000 étudiants, dont près de 45 % qui viennent de l'extérieur. « Cette université est partie d'un point central à Clermont, puis a évolué dans les années 60. Le patrimoine est limité, mais les fonctions ont évolué. Nous avons ainsi des amphithéâtres qui sont utilisés pour le Festival international du court-métrage. Nous allons très prochainement ouvrir un mur d'escalade en partenariat avec la Ville, ouvert à toute la population. » M. Faugeras insiste sur la nécessité de coopérer : « On ne peut rien faire sans la région et les villes », citant en exemple la question des transports. « Comment l'Université va-t-elle mettre son savoir et

ses compétences au service de la Cité ? C'est une thématique nouvelle et cela fait partie intégrante du développement durable. »

Claude Chautant présente ensuite la façon dont son cabinet a élaboré l'École de Management de Grenoble. Alors que l'appel à projets a été lancé en 1990, il fallait dans la conception du projet intégrer l'évolution du nombre des étudiants (700 à l'origine, 3 500 aujourd'hui) et des rythmes de vie. L'urbaniste insiste sur « la notion de densité et d'espace de réalisation ». Techniquement, les bâtiments devaient « rester à un niveau pas trop haut pour que l'école puisse se régénérer et évoluer. » L'amphithéâtre de l'école est partagé entre les cours et différents congrès, permettant d'en faire un lieu d'enseignement supérieur ouvert sur la ville.

*suite page 7*



De gauche à droite : Robert Pedron, vice-Président de Saint-Brieuc Agglomération - Claude Chautant, urbaniste, « Atelier A » Grenoble - Jean-Claude Faugeras, vice-Président chargé du patrimoine à l'université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand - Jean-François Arrue, vice-Président de Grand Lyon et de l'AVUF - Joël Herbach, Directeur de l'urbanisme de la ville de Vichy - Pierre Fabre, Syndicat Mixte de l'enseignement supérieur de Castres-Mazamet.



### LA VILLE DANS LE CAMPUS

A Lyon, explique Jean-François Arrue, le défi consiste à initier des synergies entre des sites éclatés : « Nous avons du créer et organiser des communications optimales et développer les pôles universitaires vers les entreprises », afin de « casser la notion de ghetto » et permettre « l'entrée de la ville sur les campus. Nous nous sommes dotés d'un schéma de développement universitaire, fruit d'une réflexion partagée sur les besoins des uns et des autres. »

Sur l'agglomération Castres-Mazamet, les transports sont gratuits, « ce qui permet que les étudiants ne soient pas isolés », indique Pierre Fabre. « Tout est question de choix, poursuit-il. Nous sommes en train de penser à nous ouvrir aux commerces privés, car ils font aussi partie de la ville ». « Le rapport à l'urbain est en train d'évoluer, remarque Joël

Herbach. Les contextes sont différents, mais il existe des tendances de fond. »

### ET LE LOGEMENT ?

A l'Ecole de Management de Grenoble, c'est la junior entreprise qui s'occupe de la question du logement étudiant. Selon Claude Chautant, le taux d'occupation des logements avoisine les 100 %, via notamment des accords passés avec les bailleurs sociaux et privés. Alain Tanton, Président de l'agglomération Bourges Plus et premier vice-Président de l'AVUF, explique que son agglomération a mis en place un label logement étudiant, qui est un gage de qualité et permet d'ouvrir le parc aux logements privés. En outre, la collectivité aide ceux qui souhaitent rénover leurs logements pour les proposer ensuite à la location étudiante. En conclusion, Jean-Claude Faugerat se pose la question, celle « de la pertinence

d'ouvrir des formations partout. On ne peut pas ouvrir des IUT ou des BTS n'importe où. Il y a des limites et il faut arrêter de se voiler la face. » Pierre Fabre, pour qui « l'analyse de la pertinence du développement de l'offre de formation à un endroit donné est complexe, car elle diffère selon l'angle de vue que l'on prend », indique que les mesures mises en œuvre à Castres-Mazamet pour faciliter le logement et la vie des étudiants font ressortir une problématique spécifique pour les étudiants en alternance ou suivant des formations courtes. ■

### Saint-Brieuc

« La Communauté d'agglomération affiche sa volonté de développer l'enseignement supérieur dans son projet de territoire, explique Robert Pedron, vice-Président de Saint-Brieuc Agglomération. Elle souhaite en faire un élément fort de sa politique et le revendique. Si l'espace régional est pertinent pour penser l'offre d'enseignement supérieur, les villes moyennes offrent une réponse de proximité qui doit être prise en compte. Cette complémentarité a toutes ses raisons d'être dans une logique de développement équilibré des territoires. »

Avec 26 opérateurs répartis de façon éparse sur son territoire, 100 diplômés et 4 300 étudiants, l'agglomération souhaite « créer un point de concentration étudiante sur le site universitaire, – un point particulièrement lisible, visible et identifié pour la population, ce qui devrait générer de nouvelles dynamiques sur le plan de la vie étudiante, de la vie commerçante au niveau de la place de la cité (...). Les tentations sont encore grandes de ne pas considérer l'espace universitaire comme un espace urbain à part entière, et devant faire l'objet d'un traitement à part sans liaison avec son environnement le plus proche. Or ces différents espaces doivent fonctionner en osmose. La définition de ces différentes priorités nous a conduit à diligenter une étude foncière ou schéma directeur d'aménagement et d'organisation du site, confiée depuis novembre dernier au cabinet AT Osborne (...). A cet effet, un groupe de pilotage a été mis en place, il associe l'ensemble des acteurs concernés. L'un des objectifs majeurs est de parvenir à un « compromis » entre les différents acteurs, pour un aménagement du site « pensé » dans son environnement urbain. Il s'agit également d'établir un calendrier de mise en œuvre cohérent et prospectif. »

« Il y a une unanimité totale pour considérer que l'Université est un élément de développement territorial. Il faut que l'on se parle, c'est une évidence et l'on part de très loin ».

Jean-François Arrue  
vice-Président de Grand Lyon  
et de l'AVUF

# Confiance

Si les universités et les collectivités utilisent les mêmes mots, elles ne parlent pas toujours le même langage. Pour résoudre ce déficit, Johan Tamain, vice-Président de Grand Roanne Agglomération, plaide pour un « *Acte III de la décentralisation* » avec, au centre de cette nouvelle dynamique, les relations universités/collectivités locales. Ce second atelier sur « *les cadres de politiques locales d'enseignement supérieur* » a souligné l'importance de la concertation inter - et intra - universités et collectivités locales. Pour accroître la confiance entre parties prenantes, co-construire des schémas directeur de l'enseignement supérieur est l'une des pistes retenues.

## Compte-rendu

### Vers de nouveaux champs du possible

Jean-Paul Domergue revient dans son propos introductif sur la nécessité « d'identifier les différents champs de rencontre entre les universités et les collectivités locales ».

#### ENVIRONNEMENT LOCAL

Pour les universités, il apparaît nécessaire, comme le rappelle Nadine Lavignotte, Présidente de l'université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, « de se positionner aux niveaux local, national et international, en privilégiant un niveau ou un autre selon leurs compétences et leur stratégie. » Pour elle, « toutes les universités ne sont pas égales au regard des critères d'éligibilité aux appels à projets de plus en plus nombreux auxquels elles sont soumises. » A partir de ce double constat,

« une cartographie nationale se dessine d'elle-même. » Dès lors, le positionnement des universités dans leur environnement local se décline selon leurs compétences et leur implantation dans le territoire.

Pour la Présidente de Clermont II, les cadres de coopération incontournables sont les CPER, à travers les programmes de recherche et d'innovation – opérations immobilières, le Schéma régional d'innovation mais aussi l'Etat en Région, avec la coordination des programmes campus –, investissements d'avenir. L'élaboration des schémas régionaux de formation professionnelle (pilotés par les Régions) et le cadre de mise en cohérence de l'offre de formation post-bac devraient en faire partie.

Les pôles de compétitivité, les clusters d'entreprise, les technopôles, les pépinières, les comités d'expansion économique... relèvent de la politique de l'établissement au regard de leurs compétences et de leur stratégie. Elle insiste aussi sur la nécessaire « *représentation active, dans toutes les instances de consultation locales (collectivités ou monde socio-économique).* »

#### EVOLUTIONS

Jean-Paul Domergue relance le débat du côté des élus : « *Je veux bien discuter avec les collectivités locales, oui, mais lesquelles ?* » Bruno Bourg-Broc, Maire de Châlons-en-Champagne et Président de la FMVM, souligne que « *la réalité des choses est souvent très liée aux personnalités* » et qu'il ne faut pas non plus « *sous-estimer la concurrence entre territoires* ». A titre d'exemple, il s'interroge sur la désignation d'un représentant dans le conseil d'administration d'une université. « *Qui doit arbitrer ? L'Etat ? L'université autonome ? La région ?* ». Il constate que l'Université se tourne encore vers la collectivité qui apporte le plus de financements.

Pour le Président de la FMVM, les évolutions sont pourtant très positives : « *Il y a 30 ans, les élus ne s'occupaient pas de l'Ecole... Aujourd'hui, il y a des élus en charge de l'université ou de la vie étudiante, qui sont parfois même associés à la vie nocturne, comme à Reims* ». La concertation entre les différentes parties prenantes de ce dialogue constitue une idée fondamentale. Elle nécessite à la fois de la prévision et de la contractualisation.



De gauche à droite, Johan Tamain - vice-Président de Grand Roanne Agglomération, préside l'atelier en compagnie de Bruno Bourg-Broc - Maire de Châlons-en-Champagne, Président de la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM), Nadine Lavignotte - Présidente de l'Université Blaise Pascal /Clermont-Ferrand 2 et Roger Fougères - Conseiller auprès de l'Association des Régions de France (ARF). Les témoignages méthodologiques sont apportés par Jean-Luc Chambault - Directeur général des services de l'Agglomération Castres-Mazamet et François Courtine - Institut National du Développement Local / Agen. L'atelier est animé par Jean-Paul Domergue, consultant.

*suite page 9*





## CONFIANCE

Roger Fougères, conseiller auprès de l'ARF, inventeur du dispositif, analyse a posteriori que « l'élément le plus important est la confiance qui s'est instaurée entre le milieu universitaire et la Région. » Le schéma s'avère être une « co-construction avec les partenaires universitaires. » Il note avec satisfaction qu'une dizaine de régions se sont progressivement emparées de l'outil et qu'il existe aujourd'hui une « réelle appétence ». Cet intérêt de plus en plus grand des élus locaux pour l'enseignement supérieur et la recherche est en effet en nette évolution depuis 10 ans. Cet investissement est particulièrement net, pour les régions, depuis 2004. L'enseignement supérieur et la recherche constituent le premier budget hors compétences et représentent, par exemple en Rhône-Alpes, 6 % du budget global de la Région.

Roger Fougères précise que l'élaboration d'un schéma est conçue comme « expression des besoins d'une Région, qui peut inclure des schémas locaux. » En Rhône-Alpes, l'effort de la Région a porté sur quatre grands domaines : enseignement supérieur (formations initiale et continue, apprentissage), recherche et développement, transfert de connaissances et valorisation, culture scientifique technique et industrielle et contribution à la construction d'une société de la connaissance.

En réponse à une question de Dorothee Ingert, Chargée de mission enseignement supérieur et recherche au Conseil général du Val de Marne, sur la manière de concilier exigence et aménagement du territoire, Roger Fougères précise sa vision: « L'excellence a des devoirs. L'excellence ne s'autoproclame pas, elle se mesure. On doit se préoccuper de son environnement. Par le biais de la mise en réseau, l'animation crée une émulation et permet de tirer vers le haut. » ■

« L'élément le plus important est la confiance qui s'est instaurée entre le milieu universitaire et la Région. »

Roger Fougères

## Témoignages

**Jean-Luc Chambaut, Directeur général des services de l'Agglomération Castres-Mazamet, a présenté le cadre de la politique locale d'enseignement supérieur et de recherche sur son territoire.**

L'enseignement supérieur, sur le site de Castres-Mazamet en Midi-Pyrénées, « ce sont 14 établissements dont 5 structures universitaires, 1518 étudiants dont 916 chimie-numérique-santé (...) et une convergence autour d'une thématique numérique et santé, maillage avec le tissu économique. » « Trois axes majeurs (chimie-numérique-santé) et une spécialisation (« e-santé ») ont été définis. » Enfin, la question de la gouvernance, avec l'émergence d'un Conseil stratégique « pour conduire la réflexion collective autour d'une ambition partagée » et qui « préfigure le Conseil de site, sous l'égide duquel la Région avec le PRES souhaite promouvoir des politiques de sites contractualisées. » L'ambition affichée est de construire « un « cercle vertueux » pour favoriser l'innovation. »

**François Courtine, Directeur du Pôle Formations supérieures et Médiation scientifique à l'Institut National du Développement Local d'Agen, a détaillé le Schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche en Agenais.**

Ce schéma se construit graduellement sur le cycle 2010/2012. La première étape a permis de mettre en lumière les acquis (« accords formalisés du PRES et de la Région, mobilisation des acteurs locaux, et congruence avec les orientations de la Communauté d'agglomération Agenaise. ») et d'identifier les problèmes. La seconde étape (en cours) permet « d'associer au maximum les différentes catégories d'acteurs en favorisant le dialogue. » Enfin, la dernière étape prévue en 2012 sera celle de la pérennisation de la démarche, à travers le triptyque suivant : « Mettre en oeuvre les projets structurants élaborés dans la phase précédente », « engager les acteurs locaux dans une dynamique de poursuite de leur coopération » et « définir les caractéristiques de la gouvernance du « site » (statut, compétences, modèle économique, instances de décision et de consultation, indicateurs d'évaluation...) »



## L'exemplarité de Roanne

Les récentes évolutions en matière d'enseignement supérieur (PRES, plan Campus, autonomie des universités, ...) ont fortement incité les villes moyennes comme Roanne à penser l'avenir de leur enseignement supérieur, « autour des thématiques d'aménagement du territoire, d'accès aux savoirs, de valorisation et de transfert de technologies, de positionnement de l'offre de formation, entre spécialisation et complémentarité. »

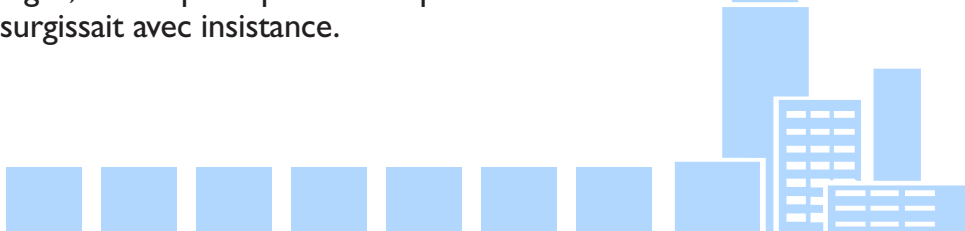
Grand Roanne Agglomération a engagé au printemps 2009, une démarche visant à rassembler toutes les forces du territoire pour définir un Schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche (SLESR).

Info+

[http://www.agglo-grandroanne.fr/download/Publications%20Calameat%20PDF/slesr\\_livret.pdf](http://www.agglo-grandroanne.fr/download/Publications%20Calameat%20PDF/slesr_livret.pdf)

# Partager les initiatives

Ce troisième atelier, sur « *L'accueil et l'intégration des étudiants dans la Cité* », avait pour vocation de donner des exemples concrets d'actions en faveur des étudiants mis en œuvre sur des territoires très hétérogènes. Deux questions principales y ont été débattues : d'une part celle, centrale, du logement, qui s'est taillée la part du lion dans les échanges, tandis que la problématique de la dématérialisation des guichets d'accueil resurgissait avec insistance.



## Compte-rendu

### Echanges de pratiques

**Emmanuel Vaillant, animateur de l'atelier, le rappelle dès l'introduction : il s'agit d'observer, « très concrètement, pour les étudiants, comment se traduisent tous ces discours, toutes ces bonnes intentions, dans leur accueil et leur intégration dans la Cité », en donnant la part belle à la question du guichet unique, dont il s'agira d'interroger la pertinence à l'heure actuelle.**

Faustin Aissi, vice-Président de Lille Métropole, entame le débat en parlant d'une expérimentation en phase d'extension sur 13 communes de Lille Métropole : la Carte de vie quotidienne intégrant, pour le citoyen, toute une série de services liés aux transports, à l'accès à la culture, aux animations de la ville... Cette initiative, « *partie de l'Université* », est à

mettre en relation avec la carte Crous permettant aux étudiants d'accéder à toutes les fonctionnalités Crous - avec la volonté de « *regarder aussi vers l'extérieur du campus.* »

#### LE SUIVI

Le cas de Toulouse est ensuite présenté par Clémence Lacour, assistante Accueil logement au PRES. Créée le 1er avril 2010, la Mission Accueil logement se concentre sur deux types de difficultés : la Région se porte garante auprès de tous types de bailleurs, pour plus de 800 étudiants, tandis qu'un dispositif d'hébergement temporaire (en chambres Crous à 8,50 euros la nuit), aux mois de septembre et octobre, permet à des étudiants (notamment étrangers) de ne pas être contraints de résider une ou deux semaine(s)

à l'hôtel pendant leur recherche de logement. S'ajoutent à ces initiatives un travail de conseil et de suivi qui, semble-t-il, fait ses preuves : « *S'ils sont bien suivis, une semaine suffit aux étudiants pour trouver un logement.* »

Vincent Labouret, vice-Président de l'association des directeurs de Crous, rappelle alors que même si cette question du logement, l'un des nombreux champs d'intervention des Crous, est distincte de celle du guichet unique, « *s'adapter aux nouveaux rythmes universitaires constitue pour nous une difficulté, autant qu'une évidente obligation.* » Et pour en revenir au concret, concernant les guichets uniques, il lance : « *C'est une idée généreuse, mais quel est son avenir ? Sous quelles formes doit-elle se déployer ?* »

*suite page 9*



De gauche à droite, sur la photo : François-Xavier Bellamy, adjoint au Maire de Versailles – Clémence Lacour, Assistante Accueil logement au PRES Université de Toulouse – Faustin Aissi, vice-Président de Lille Métropole (rapporteur du débat) – Vincent Labouret, vice-Président de l'association des directeurs de CROUS – Florent Brozzoni, Chef de projet Vie étudiante au PRES université de Grenoble – Emmanuel Vaillant, journaliste à Educpros.

### Diversité

Toutes les villes ne se ressemblent pas et, au sein des collectivités, tous les campus ne sont pas les mêmes : grands ensembles ou sites éclatés, accueil massif d'étudiants ou antennes isolées, insertion ou non des campus dans la ville. « *On voit bien que nous n'avons pas tous la même physionomie de ville* », résume François-Xavier Bellamy. Cette diversité de situations empêche bien entendu d'envisager une solution unique, généralisable à tous. Comme le rappelle Faustin Aissi, « *chaque site d'enseignement supérieur a ses particularités* ». Les résidences et restaurants universitaires n'existent pas forcément, le bâti peut être plus ou moins ancien... Enfin, pour en revenir au logement, Vincent Labouret a souligné que les situations variaient largement selon les villes, obligeant les acteurs à s'adapter - comme à Nice, où le Crous gère des chambres d'hôtel, avec le soutien de la Région.



## DEMATERIALISATION

A Grenoble par exemple, le concept de guichet unique a été abandonné en raison d'une dématérialisation croissante des services d'où un « désengagement de certains partenaires », souligne Florent Brozzoni, Chef de projet Vie étudiante au PRES de Grenoble. L'Espace logement étudiant créé dans les années 90, « une idée observée à Montpellier », qui réunissait un grand nombre d'acteurs en un même lieu, a connu un « effritement à partir de 2004 », dû au phénomène de dématérialisation et à la localisation temporaire de cet espace d'échanges.

Sur cette base, un triple constat a été fait, quant au périmètre d'action : forte multiplicité d'acteurs, prestations en doublon et nécessité d'un discours commun. En a découlé le souhait d'une « prise en compte globale du parcours de l'étudiant : l'amont, l'arrivée, l'installation et l'intégration », et l'émergence de quatre terrains d'action : développer des outils performants à distance, miser sur la notion d'accueil au sens large (grâce au dispositif « Etudiant ! Bienvenue à Grenoble ! »), installer des services pérennes sur le domaine universitaire (avec l'espoir de les proposer aussi en ville) et ouvrir sur les aspects culturels, la vie quotidienne, etc.

## EX NIHILO

Le tour de table s'achève avec François-Xavier Bellamy, jeune élu de la nouvelle équipe municipale de Versailles, qui a constaté à son arrivée la nécessité de mettre en place quasiment ex nihilo une politique en direction des 12 000 étudiants de l'Université (intégrée dans la ville) et des écoles et centres de formation alentour, « avec des calendriers assez variés. » S'attachant dès son entrée en fonction à l'idée du guichet unique lancée par l'Université et le Crous, il souhaite « rendre visible de manière physique, faire venir une plaque tournante de services qui existent pour les étudiants dans la ville. »

A Versailles, là encore, la problématique du logement est particulièrement forte, et singulière, en raison d'une durable absence de prise de conscience par la ville des besoins étudiants – François-Xavier Bellamy mentionne la présence de 14 logements Crous sur le territoire, « une offre qu'il ne va pas être difficile de découpler, voire de multiplier par cinquante », tout en veillant, par une action parallèle en direction du parc privé, à ce que « cette pénurie de logement ne soit pas préjudiciable aux étudiants. » Ainsi, les permanents du Centre information jeunesse vont visiter les logements et évaluent le montant des loyers pour les valider ou non au sein d'un fichier d'annonces. ■

## Brèves

### ✓ Agir au départ ou toute l'année ?

Emmanuel Vaillant a souligné l'existence de deux logiques dans l'action : services pérennes, à l'année, contre services concentrés sur le début d'année, l'immédiate arrivée. Si les deux logiques ne sont pas antithétiques, Clémence Lacour constate qu'à Toulouse, le recrutement de vacataires, en renfort, intervient entre les mois de juillet et d'octobre, même si l'équipe initiale demeure présente et disponible à l'année. A Versailles, aussi, le mois de la rentrée fait l'objet d'une attention toute particulière, avec un guichet unique « impossible à louper, situé dans le grand hall de l'Université. »

### ✓ Le guichet unique, virtuel ou réel ?

A Lille comme ailleurs, un guichet « services Crous » existe, incarné dans divers lieux physiques ouverts aux étudiants, notamment dans les restaurants universitaires. Pour autant, la question de la dématérialisation des services s'est posée, notamment à destination des étudiants étrangers : « Dématérialiser le plus possible », « Proposer ses services sur Internet » constitue à la fois une nécessité reconnue par tous (en particulier pour permettre une meilleure préparation en amont d'une installation depuis une autre région ou un autre pays), sans remettre totalement en question la présence de guichets « physiques » - le conseil personnalisé et le contact humain s'avérant irremplaçables aux dires de nombreux intervenants et

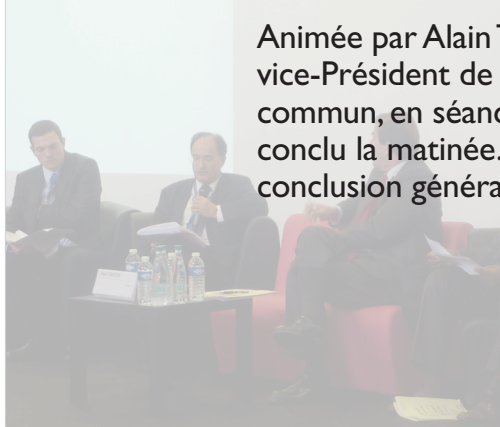
participants, au nom aussi d'une « lutte contre le cloisonnement. » Qui plus est, l'existence sur certains territoires d'un enseignement supérieur extrêmement éclaté complique la donne – comment, alors, parler d'unicité du guichet ?

### ✓ Réactions

Bettina Aboab, de l'université Clermont-Ferrand 2, indique que Clermont Communauté assure le dépôt de garantie pour des étudiants étrangers, en partenariat avec le Crous et la Banque populaire – s'ensuit une précision sur la distinction nécessaire entre garant et dépôt de garantie : à Toulouse, la Région se porte garante mais la mairie de Toulouse, dans certains cas, s'occupe du dépôt de garantie. Emmanuel Becquart, pour Egide, rappelle la nécessité de proposer des réponses globales pour les étudiants étrangers, au risque de voir ces derniers préférer à la France d'autres destinations. « On ne sait pas bien accueillir les étudiants étrangers », confirme Vincent Labouret, notamment en termes d'accueil en gare ou à l'aéroport. Céline Jacque, de la ville de Bourg-en-Bresse, revient sur la nécessité de la dématérialisation des services tout en soulignant l'existence de journées d'accueil pour les étudiants, dans de nombreuses villes moyennes, dont la sienne. Cindy Petrieux, de la Confédération Etudiante, quant à elle, en appelle à une réunion de tous les acteurs du logement étudiant, et à une lutte contre les « vendeurs de listes. » Enfin, Bénédicte Blondeau et Josiane Costes ont parlé des cas du Creusot et d'Aurillac.

# Retour aux débats

Animée par Alain Tanton, Président de l'agglomération Bourges Plus et premier vice-Président de l'AVUF, la première séance de l'après-midi visait à mettre en commun, en séance plénière, les réflexions nées des trois ateliers qui avaient conclu la matinée. Après la synthèse des rapporteurs, l'animateur a proposé une conclusion générale, avant d'ouvrir la voie à la table-ronde principale.



## Convergence

### En direct des ateliers

Après une brève introduction, Alain Tanton donne la parole, par ordre numérique, aux trois rapporteurs des ateliers : Pierre Fabre, Johan Tamain et Faustin Aïssi.

#### ATELIER 1

« La réponse est différente suivant la ville et les contextes, » explique Pierre Fabre, du Syndicat Mixte de l'enseignement supérieur de Castres-Mazamet. « Les collectivités ont tendance à favoriser les répartitions », précise-t-il en prenant l'exemple du tramway de Clermont-Ferrand, dont certains tracés ont été réalisés pour décloisonner le campus. La mutualisation et le partage d'équipements permet de mettre en commun les besoins, les ressources. La question du rythme des étudiants se pose, notamment pour les formations courtes, l'alternance ou l'apprentissage. « Ces réflexions doivent être intégrées à la politique de la ville, poursuit Pierre Fabre. La conclusion, c'est que pour mettre en place une bonne politique, cela ne peut être que le résultat d'un dialogue concerté, qui inclut aussi les acteurs économiques et sociaux. Les solutions clés en main n'existent pas. »

#### ATELIER 2

Johan Tamain, vice-Président de Grand Roanne Agglomération, rappelle que de nombreux outils, des schémas locaux au schéma régionaux, ont fait l'objet de présentation et de débat dans ce second atelier. Il souligne aussi qu'un problème de sémantique apparaît lorsque l'on analyse les relations entre universités et territoires. « Si ce sont les mêmes mots, ce n'est pas forcément le même langage. » « Ces deux mondes doivent se mettre autour de la table », rappelle Johan Tamain, « car il s'agit de créer de la confiance, selon le maître-mot de Roger Fougères. »

En conclusion, le vice-Président de Grand Roanne Agglomération plaide pour « un Acte III de la décentralisation, qui concernerait universités et collectivités locales » et cite Martin Vanier, géographe de Grenoble spécialiste des questions d'urbanisme, en précisant qu'il s'agit aussi « d'apprendre à se parler entre territoire » et qu'il faut « dépasser les limites institutionnelles », car « la complexité peut être un atout et il faut apprendre à vivre avec. »

#### ATELIER 3

Rapporteur du troisième atelier, Faustin Aïssi, vice-Président de Lille Métropole, est revenu sur la grande disparité de situations entre les différents territoires, « d'autant plus importante que nous entrons dans une période de très forte concurrence entre territoires universitaires » : les initiatives sont difficilement comparables entre Bourg-en-Bresse, par exemple, qui ne

dispose pas de Crous, Grenoble, qui a abandonné le guichet unique, et de grandes villes comme Lyon, Toulouse ou Lille-Métropole. Pour autant, la question centrale est ainsi formulée : dans tous les cas, « comment amener l'étudiant vers un lieu déterminé où il disposera de la meilleure information sur l'ensemble des services » qui lui sont dédiés ? Cette question vaut à la fois pendant le temps de l'inscription – voire en amont de celle-ci, dans la préparation d'un déplacement, d'un changement de vie lié à une entrée à l'Université ou à une mobilité géographique – que pendant toute la durée du cursus universitaire. Enfin, elle s'exprime aussi bien en termes de lieux physiques que dans le domaine d'Internet, des nouveaux médias et de la virtualisation. De nombreuses initiatives positives sont à l'œuvre, qu'il convient pour mieux s'en inspirer, de mettre en commun. ■

## Conclusion



En conclusion, Alain Tanton a souligné la « diversité acceptée des situations », le fait que les acteurs sont tous bien conscients de « ne pas jouer dans la même cour » - d'où l'intérêt qu'une association comme l'AVUF permette l'échange entre des acteurs confrontés à des situations très diverses. Car « il existe des sujets communs, quelle que soit la taille de la ville, que nous résoudrons ensemble » : le logement,

particulièrement, ainsi que l'impact de l'enseignement supérieur sur l'architecture de la ville, son organisation. Si l'on constate en général que pour les petites agglomérations, on parle généralement d'une implantation en centre-ville, et d'une mise en réseau de différents sites dans les plus grandes, il n'en demeure pas moins que se fait jour « une prise de conscience du destin commun qui existe entre le monde de l'enseignement supérieur et celui des collectivités » - chacun ayant vocation à devenir « facteur du développement de l'autre. » Dans tous les cas, l'évolution « ne se fera plus au fil de l'eau. C'est terminé », conclut-il. Au contraire, l'heure est à la synergie entre acteurs et à la mise sur pied d'une réelle « stratégie de développement. »

# Le campus du futur

Par cet intitulé ambitieux autant que stimulant, la table-ronde de l'après-midi, animée par Olivier Rey de l'Institut Français de l'Éducation, proposait à cinq acteurs divers de la vie étudiante ou de collectivités locales d'exprimer leur vision. Au regard de l'évolution dans la durée, parallèle, des universités et des territoires, désormais poussés à un mariage de raison, comment envisager l'avenir ? Comment accompagner ces évolutions pour optimiser les interactions entre l'étudiant et son environnement d'implantation ?

## Visions croisées Et demain ?

**Fruits dans les années 60-70 d'un « compromis implicite entre deux conceptions », selon Olivier Rey, animateur du débat, les campus édifiés à l'époque viennent s'opposer à une vision plus récente, misant à la fois sur la vie universitaire comme élément de la vie urbaine et sur le dépassement d'un schéma crispé autour du seul couple cours magistraux / TD-TP, au profit d'une meilleure prise en compte, dans l'équation, des équipements documentaires, sportifs et culturels. Qu'en sera-t-il demain ?**

« Dessiner les contours d'une Université qui serait une véritable communauté au sein de la cité, sorte d'organisation apprenante qui bénéficierait de son environnement autant qu'elle y

contribuerait, bien au-delà d'une simple usine à matière grise posée là pour de simples raisons contingentes. » Ainsi s'achève l'introduction au débat de son animateur, qui donne la parole en premier lieu à l'Écossais David McGuire, pour une présentation de l'Université Queen Margaret (voir page 15).

### DESACCORD

À l'issue de la projection du film institutionnel de présentation de ce campus anglo-saxon, portant l'accent sur le développement durable autant que sur le bien-être des étudiants, Jacques Touchon, Maire-adjoint de Montpellier et doyen honoraire de la Faculté de Médecine, s'exclame, provocateur : « La volonté de ma ville, précisément, c'est de ne pas faire ce qui vient de nous être

présenté. » Selon lui, Montpellier mise, au contraire du campus écossais « qui ne va pas dans le sens de l'Histoire », à développer le concept de la Ville dans le Campus et le Campus dans la Ville, plutôt que celui... d'un « ghetto, même favorable au développement durable. » Selon lui, le projet Campus a permis à nombre de responsables, politiques comme universitaires, de se rendre compte qu'ils « étaient désormais dans le même bateau », qu'ils avaient des responsabilités communes – notamment la prise en compte de la problématique psycho-sociale de l'étudiant, fragilisé (en particulier lorsqu'il est étranger).

Dans ce sens, Jacques Touchon insiste d'une part sur l'importance du compagnonnage dans les études de médecine, dont l'on pourrait s'inspirer pour mettre en place des expériences de tutorat entre étudiants, entre étudiants et personnel administratif, entre étudiants et enseignants. D'autre part, il modère l'enthousiasme répandu à l'égard d'Internet, dont il constate que l'usage systématique crée des effets pervers – notamment le constat « qu'on ne se voit plus », auquel il oppose la dimension essentielle du présentiel.

### EVOLUTIONS

Interrogés sur une évolution de nature du logement étudiant, depuis les années 80 – développement du studio individuel, aménagement des espaces communs -, qui pose également cette même question du lien social, les participants en reviennent aux questions d'urbanisme, « un problème majeur surtout dans les villes universitaires en



De gauche à droite, sur la photo : Jacques Touchon, Maire-adjoint et doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Montpellier – Azwaw Djebara, vice-Président de l'UNEF - Dominique Parret, Directeur de l'innovation de Saint-Etienne Métropole – Khaled Bouabdallah, Président de l'Université de Saint-Etienne et représentant de la CPU – David McGuire, de l'Université Queen Margaret à Edinburg – Olivier Rey, Institut français de l'éducation / ENS Lyon.



*progression, comme Rennes ou Montpellier. »* Là encore, cette idée de l'étudiant dans la ville substitue à une logique dite « de ghetto » l'idée d'une confrontation entre groupes et individus – notamment entre étudiants et retraités. Khaled Bouabdallah, Président de l'Université de Saint-Etienne, parle de « mixité sociale, intergénérationnelle ».

Preuve à l'appui : des cartes projetées, qu'il présente avec Dominique Parret, Directeur de l'innovation de Saint-Etienne Métropole, et qui montrent bien comment les lieux de regroupement étudiants ont jusqu'ici été organisés selon « un empilement d'opportunités en fonction de disponibilités immobilières. » Le projet, à l'œuvre à Saint-Etienne, exprime au contraire une volonté de concentration disciplinaire par thèmes, autour de trois campus « en ville, sur la principale ligne directe du transport en commun. » Ceci à la fois afin de favoriser les échanges entre l'étudiant et sa ville, et de faciliter ceux entre différents campus, sur des projets transdisciplinaires,

à proximité d'entreprises innovantes et d'infrastructures culturelles, sportives, etc. - un véritable « écosystème d'innovations » susceptible, selon les termes de Dominique Parret, de « forcer les rencontres improbables. Pour nous, le maître-mot, c'est l'interaction. »

### TROIS DIMENSIONS

Au sujet du modèle écossais proposé, Azwaw Djebara, vice-Président de l'UNEF, se montre plus clément que ses voisins, tout en reconnaissant l'existence d'éléments « peu transposables dans le modèle français. » En revanche, la réflexion autour de l'amélioration du lien pédagogique lui semble tout à fait pertinente. Selon lui, concevoir le futur campus, c'est interroger trois dimensions, inégalement prises en compte. D'une part, parent pauvre des réflexions, la mise à disposition des étudiants de tous les éléments pédagogiques et sociaux, à laquelle il oppose un « parcours type » de l'étudiant particulièrement précoc-

upant : désertion des cours magistraux, un pied dans un TP, dans un bureau pour un problème conjoncturel, à la bibliothèque ou au restaurant universitaire, « quand ils fonctionnent sur le campus. » En dehors de cela, les équipements sportifs sont insuffisants, les Maisons des étudiants manquent de moyens, les structures sont détériorées et le manque de salles s'avère criant.

En comparaison avec ce premier point, les deux autres semblent mieux pris en compte, même s'il reste du chemin : en termes de « libération des énergies étudiantes », il faut « repenser la temporalité étudiante », accroître le temps de travail en groupe et mieux valoriser l'engagement étudiant ; en termes d'intégration au sein de la Cité, il s'agit de miser sur l'élargissement du centre des villes universitaires, pour englober une population étudiante plus massive... et plus diversifiée. ■



### Echanges

« Toutes ces réflexions ne peuvent aboutir sans y convier ceux qui constitueront demain les forces de notre pays. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. » - Alain Bonmartin, université Lyon-I.

« Le travail doit porter sur l'intergénérationnel, ainsi que sur la mixité entre les jeunes eux-mêmes – apprentis, par exemple. » - Vincent Labouret, Directeur du Crous de Lyon.

« La course à l'attractivité ne pourra être efficiente tant que l'on se coupera du moteur des universités, les étudiants, grands oubliés de la machine. » - Azwaw Djebara, vice-Président de l'UNEF.

« Le grand emprunt provoque une standardisation entre territoires retenus lors des appels à projets compétitifs. Mais si ce système de standardisation devait perdurer, quel avenir pour les autres territoires universitaires ? » - Roger Fougères, Région Rhône-Alpes.

# l'international

Invité au colloque de l'AVUF pour apporter une dimension internationale à ce dernier, David McGuire, responsable des étudiants français à l'Université Queen Margaret d'Edimbourg, a diffusé, à destination des participants, deux films avant de prendre la parole. Il s'agissait pour lui de renseigner l'assistance sur un campus très différent de ceux que nous pouvons trouver dans l'Hexagone, à la fois typique du modèle anglo-saxon et très respectueux du développement durable comme du bien-être des étudiants.

## Focus

### Un campus favorable à l'environnement

La première vidéo illustrant l'intervention de David McGuire visait à faire prendre conscience du souci principal auquel les créateurs de ce campus étaient confrontés : le réchauffement climatique. « Comment relever les défis que pose la crise climatique ? », une question au cœur des préoccupations de nos voisins écossais.

#### PRESENTATION

Créée il y a trois ans, la QMU (Queen Margaret University) rassemble 6355 étudiants – environ deux tiers d'Écossais, quatre cinquièmes originaires du Royaume-Uni, 18,3 % d'étrangers dont 8,6 % d'Européens -, encadrés par un bon équilibre entre personnel administratif et enseignants (respectivement 252 et 215). La sur-représentation de femmes y est très nette : étudiants et professeurs confondus, elles représentent trois quarts de la population.

Y sont enseignés les sciences médicales, les arts, les sciences sociales et le management, et si le campus se situe à 8 kilomètres d'Edimbourg, les infrastructures préexistantes permettent un accès facile par train ou bus. En termes de tarifs d'inscription, comparativement aux frais pratiqués dans le reste du Royaume-Uni ou des pays anglo-saxons, ceux de QMU apparaissent raisonnables.

#### CAMPUS VERT

« Nous voulions créer un campus vert, accueillant et inspirant, précise David McGuire, après avoir été frappés par les statistiques du réchauffement climatique. » Cette préoccupation s'illustre de nombreuses manières :

l'électricité qui alimente le campus est créée à partie de biomasse ; le toit en plastique transparent assure une bonne luminosité, limitant les besoins en éclairage ; le bois a été privilégié dans le bâti, afin de retenir au mieux la chaleur. Les économies, en termes d'électricité et de chaleur, s'élèvent à 100 000 livres par an. Un lac a également été fabriqué sur le campus, afin de récupérer l'eau de pluie.

En termes d'équipement informatique, les 1200 ordinateurs à disposition fonctionnent selon un système « 10 clients » avec serveur central, exploitant la technologie du « cloud » plutôt que des serveurs individualisés – ce qui a permis de réduire de 60 % les émissions de CO2.

Mais les étudiants ne sont pas oubliés dans cette prise de conscience générale : par exemple, pour pouvoir occuper l'une des 900 chambres à disposition, ils doivent disposer d'un permis de conduire pour voiture « propre ». ■

Info+

<http://www.davemcguire.com/roanne.html>



## Brèves

### ✓ Services aux étudiants

En matière de services aux étudiants, rien ne semble avoir été oublié : le « *effective learning service* » permet à des étudiants indépendants de leur venir en aide ; les « *student support services* » se préoccupent notamment du sort des jeunes handicapés ; le « *jobshop & Careers service* » facilite l'emploi des 60 % d'étudiants qui doivent travailler pendant leurs études... Quant au Bureau des élèves, il propose des équipements de divertissement et... un pub ! Enfin, la bibliothèque universitaire et les équipements sportifs viennent compléter l'offre.

### ✓ Changement climatique

Le premier film en anglais, intitulé « *Climate change : the implications for management and organisations* », présente en incipit des citations de Al Gore et de R.K. Pachauri, Président de l'IPCC, tous deux lauréats du Prix Nobel de la paix. Il revient ensuite sur l'augmentation dramatique des niveaux d'émission de gaz à effet de serre (due aux activités humaines), sur les conséquences du réchauffement climatique (réchauffement des océans, augmentation du niveau de la mer, fonte des glaces, disparition de deux tiers des terres arables africaines d'ici à 2025, etc.) Quelques prédictions préoccupantes sont également mises en lumière : d'ici à 2080, des millions d'humains seront soumis tous les ans à des inondations – particulièrement en Asie, en Afrique et dans les îles ; les typhons et cyclones devraient s'intensifier, et augmenter en termes de fréquence, comme les vagues de chaleur. Conséquences de ces changements profonds, la malnutrition, les maladies, l'extinction d'espèces animales et végétales ou les problèmes d'approvisionnement en eau devraient encore gagner en importance au cours du présent siècle...

# Quelques conclusions

A l'issue d'une journée riche en échanges et en réflexions, la synthèse du colloque était confiée à Jérôme Aust, chargé de recherche à Sciences Po (CSO/CNRS). Une mission que le premier intéressé considérait comme une « lourde charge », mais qu'il a mené à bien au moyen d'un exposé clair et stimulant. Lui a succédé à la tribune, pour une brève et chaleureuse allocution de clôture, Christian Avocat, Président de Grand Roanne Agglomération. Des interventions massivement applaudies par un public très enthousiaste après plusieurs heures de débats.

## Perspectives

### Des relations en mutation

**Soulignant en introduction la richesse du colloque de Roanne, Jérôme Aust fait part de sa double surprise : d'une part, « l'acuité de ces questions des relations entre l'Université et les collectivités locales » (4 manifestations sur les cinq derniers mois, dont deux à Paris et une à Nantes), et le fait que « ces relations ont acquis une forme d'évidence » - ce qui ne coulait pourtant pas de source il y a quelques années.**

#### POURQUOI ?

La première piste serait « *conjuncturelle, très liée au contexte politique* », suite au lancement par le gouvernement de quelques initiatives importantes : opération Campus et Grand Emprunt. La seconde, « *plus structurelle* », se décline en trois facteurs. En premier lieu, la redéfinition des horizons d'action des élus locaux et des universitaires, projetés depuis vingt ans dans une compétition internationale, avec pour conséquence le besoin des seconds de renforcer leur attractivité dans un contexte de baisse de la démographie étudiante, tandis que les premiers ont redécouvert que l'Université pouvait générer du développement économique et social.

L'évolution du profil politique des élus joue aussi un rôle important, ces derniers étant aujourd'hui « *souvent issus du monde universitaire* », ce qui favorise de facto le rapprochement entre ces deux types d'acteurs. Enfin, l'Etat a mis en place des politiques publiques comme les contrats de projet Etat-régions, « *qui contribuent à construire des passerelles entre l'Université et les territoires.* »

#### REDÉFINITION

Jérôme Aust, pour répondre à la question posée

par le colloque – quelles relations entre les universités et les collectivités locales ? – constate que ces liens sont plus complexes et plus denses qu'auparavant. Cette redéfinition des relations tient à des évolutions qui marquent les établissements universitaires, l'action des collectivités locales et de l'État. Plus autonomes, mais confrontées à un État dont les financements s'appuient aujourd'hui plus nettement sur des appels à projets compétitifs, les universités sont incitées à approfondir les liens qu'elles entretiennent avec les collectivités locales et à s'engager dans des projets partenariaux. De leur côté, les collectivités locales ne se contentent plus seulement de cofinancer les investissements programmés par l'État, mais développent aussi leurs propres dispositifs, dont la multiplicité a trouvé une belle illustration dans les expériences présentées lors de cette journée d'étude. L'État, enfin, en s'appuyant de plus en plus sur des projets territoriaux, et en développant des institutions de coopérations territorialisées (PRES, pôles de compétitivité...) contribue à approfondir et à complexifier les interactions entre les universités et leurs territoires.

#### QUELLE ARTICULATION ENTRE NIVEAUX DE GOUVERNEMENT ?

L'enjeu actuel est moins, comme au début des années 1990, de développer les relations entre universités et territoires que de rationaliser les liens qui unissent les deux entités. La profusion de dispositifs de coopération (PRES, RTRA, pôles de compétitivité, clusters dans certaines régions...) et de projets territoriaux (Campus, Grand Emprunt, schéma régionaux...) pose, avec une acuité plus forte, la question de l'articulation de l'action des différents niveaux d'intervention et des différentes politiques publiques. ■

## Clôture



**Christian Avocat, Président de Grand Roanne Agglomération**, entame son allocution de clôture en remerciant l'AVUF pour avoir choisi Roanne, une agglomération moyenne, comme ville d'accueil de « *ce colloque national, avec une ouverture internationale.* » Un colloque « *dense, riche et complet* » qui n'aurait pu se tenir sans les intervenants, sans François Rio (Latitude Etudiante Conseil), Johan Tamain, Johanna Ruget (Grand Roanne), auxquels il adresse également ses remerciements.

De cette journée, il retiendra notamment trois formules-clés, prononcées au fil des débats : la notion de « *co-responsabilité croissante* » entre les deux entités - « *ce qui induit dialogue, partenariat, et modalités de traduction de ce dernier* » -, celle de « *dynamique de réseau* » - « *une façon de concilier l'excellence et les exigences d'aménagement du territoire* », pour reprendre le propos d'un intervenant – et les « *outils d'attractivité* » pour l'enseignement supérieur.

En conclusion, il lance à l'assistance : « *Je vous en conjure, irriguons tous nos élus des résultats de nos réflexions d'aujourd'hui* », rappelant qu'il y a des élus « *à deux, trois, quatre vitesses* », ce qui rend nécessaire un partage des connaissances.